



Les missions des services de santé au travail

sont assurées par une équipe pluridisciplinaire de santé au travail comprenant des médecins du travail, des infirmiers du travail et des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

Ces équipes peuvent être complétées par des assistants de services de santé au travail et des professionnels recrutés après avis des médecins du travail.

Les médecins du travail animent et coordonnent l'équipe pluridisciplinaire.



Loi du 20 juillet 2011

Nos centres médicaux

Nos différentes implantations vous garantissent une réelle relation de proximité

HAUTS-DE-SEINE
Antony
2, rue de la Renaissance - 92160

Boulogne
88 ter, avenue du Général Leclerc - 92100

Châtillon
44 - 48, rue Louveau - 92320

Issy-les-Moulineaux - Siège social
52, boulevard Rodin - 92130

Le Plessis-Robinson
Novéos, 8 C avenue Descartes - 92350

PARIS
Daumesnil
50, avenue Daumesnil - 75012

Netter
72, avenue du Dr Arnold Netter - 75012

VAL-DE-MARNE
Saint-Maur-des-Fossés
7-9, avenue du Mesnil - 94210

Vous souhaitez nous poser des questions, nous rencontrer ?

Appelez-nous : 01 46 45 90 72
Contactez-nous : contact@sestidf.fr

Vous souhaitez nous poser des questions, nous rencontrer ?

Appelez-nous : 01 46 45 90 72
Contactez-nous : contact@sestidf.fr

www.sestidf.fr

Découvrez les modules de e-learning sur notre site internet, rubrique «Formation».



L'équipe pluridisciplinaire

Les acteurs, nos actions et nos services



L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le médecin du travail

Le médecin du travail anime et coordonne les membres de l'équipe pluridisciplinaire. Il conseille l'employeur et les salariés sur l'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise, l'adaptation des postes de travail, la protection des travailleurs contre l'ensemble des nuisances, l'hygiène générale, la construction et l'aménagement de nouveaux locaux. Pour cela, il réalise des Actions en Milieu de Travail (AMT) et procède à des Examens Médicaux d'Aptitude (EMA) et des Visites d'Information et de Prévention (VIP).

L'infirmier en santé au travail

Il participe au suivi individuel des salariés (VIP initiales, périodiques et visites intermédiaires), réalise des actions d'information et de sensibilisation collective ainsi que des Actions en Milieu de Travail (AMT).

Le service communication

Le service communication veille à vous transmettre toutes les informations nécessaires au bon suivi de l'état de santé de vos salariés :

- Des outils toujours à portée de main : **dépliants et ordonnances de prévention, lettres d'information trimestrielles** ;
- Des événements réguliers : **matinales de sensibilisation, conférences thématiques et Lauriers de la Prévention** ;
- Des outils en ligne : **vidéos thématiques, newsletters** et bien sûr, site internet **www.sestidf.fr** !

L'ergonome

La mission première d'un ergonome est d'effectuer des interventions en milieu de travail, visant un double objectif : **améliorer les conditions de travail en permettant aux salariés de préserver leur santé physique et psychique mais également d'optimiser la productivité.**

Il assure une mission de **diagnostic et de conseil** et peut être appelé à intervenir pour l'aménagement et la conception de postes, de nouveaux locaux ou de nouvelles organisations de travail.

Le psychologue du travail

Il agit dans le cadre de la santé mentale des salariés et a un rôle de **conseil, d'accompagnement et de sensibilisation**. Il peut être amené à intervenir sur le collectif de travail ou à titre individuel. Il a aussi pour mission **l'analyse des situations de souffrances au travail et de l'organisation du travail** dans une entreprise en vue d'en repérer les dysfonctionnements pouvant être à l'origine de ces souffrances.

L'ingénieur Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)

L'ingénieur QHSE effectue des **actions en milieu de travail dans le cadre de la préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs, en s'appuyant sur la réglementation en vigueur**. Il contribue ainsi à l'amélioration des conditions de travail des salariés en identifiant et en évaluant les risques professionnels, puis en proposant des solutions de prévention (analyse DUERP, risque chimique, etc.).

Le technicien en métrologie

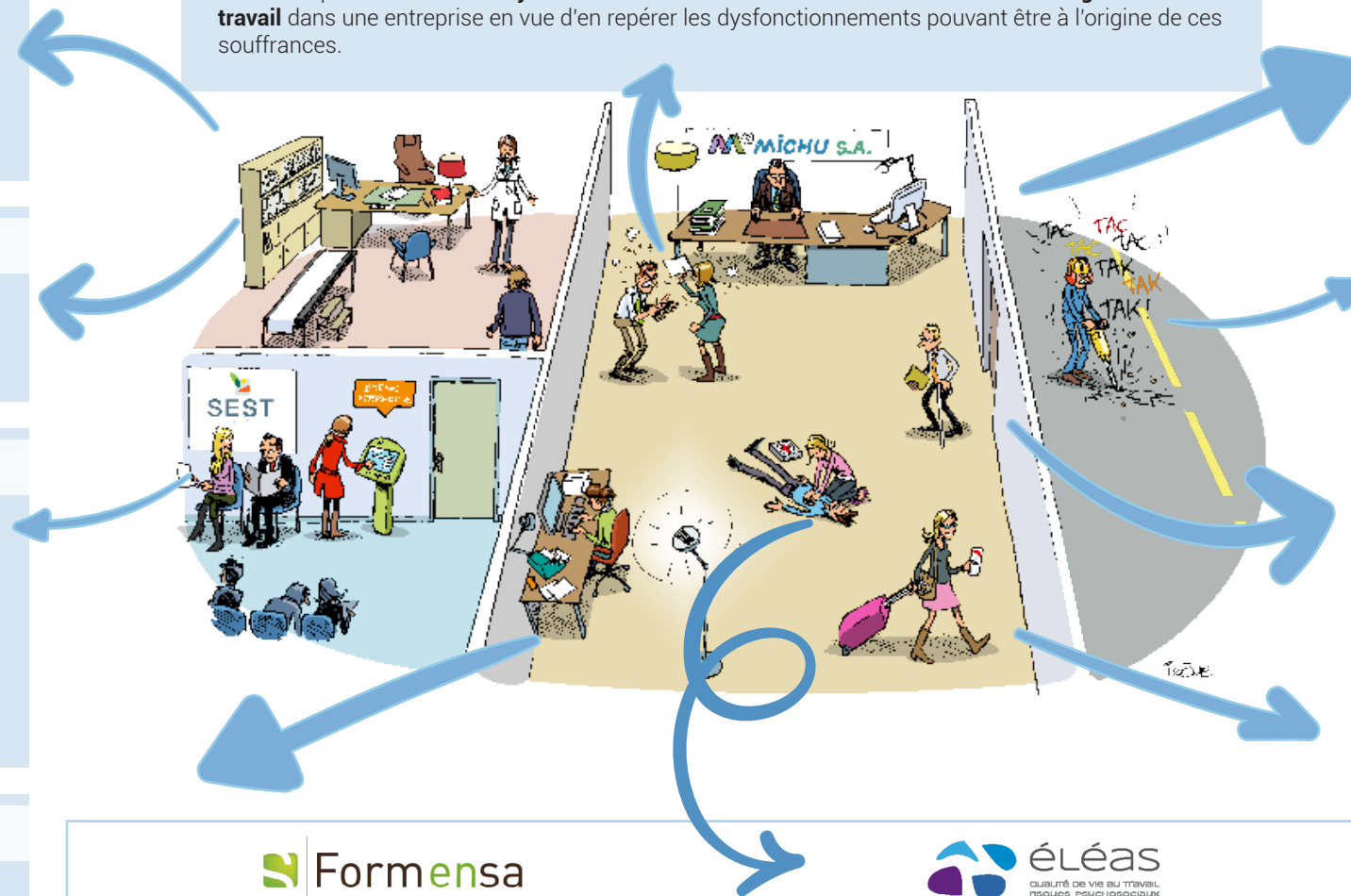
Le technicien en métrologie mesure, évalue et conseille les employeurs. Il réalise des **mesures d'ambiances physiques de travail (bruit, lumière, température, etc.) et propose des solutions techniques pour prévenir l'apparition d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.**

Le conseiller Cellule de Maintien en Emploi (CME)

Il **accompagne, oriente et prévient la désinsertion professionnelle par des propositions de maintien dans emploi ou par des solutions de reclassement/réorientation professionnelle**. Pour cela, il collabore avec de multiples acteurs, internes et externes.

L'Assistant en Santé au Travail (AST)

Il contribue à **repérer les dangers et à identifier les besoins en santé au travail**, notamment dans les entreprises de moins de 20 salariés. Il peut réaliser des **métrologies, des études de poste et des fiches entreprises** pour des adhérents dont l'effectif est supérieur à 20 salariés.



Formensa
SANTÉ FORMATION

Organisme de formation et de prévention en santé et sécurité au travail, filiale du SEST.

Formations pratiques et opérationnelles pour une application immédiate sur le terrain. Conseil, diagnostic et accompagnement en prévention des risques professionnels.

éLéas
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
NOUVEAU PSYCHOLOGIQUE

Cabinet de conseil spécialisé dans le management de la qualité de vie au travail et dans la prévention des risques psychosociaux, filiale du SEST.

Gestion des tensions au travail, accompagnement des transformations, soutien psychologique et gestion de crise, formation et coaching.